



# SOS Attaque cérébrale

## Bulletin d'adhésion

Le montant de l'adhésion à l'association pour 2010 est de 16 €.

L'adhésion est annuelle et individuelle.

Le paiement (par chèque à l'ordre de SOS Attaque Cérébrale) et ce document complété sont à retourner par courrier à l'adresse suivante :

SOS Attaque Cérébrale  
26 rue Damrémont  
75018 Paris

L'adhésion sera effective à la réception de la cotisation.

Vous recevrez un reçu fiscal, une confirmation d'adhésion, les statuts de l'association ainsi qu'un état des projets en cours.

Je, soussigné(e)

Prénom :

Nom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Adresse mail :

Déclare vouloir adhérer à l'association SOS Attaque Cérébrale.

Je reconnais avoir pris connaissance des statuts disponibles en ligne sur le site de l'association.

Si je suis imposable, je bénéficie d'une réduction fiscale de 66%.

Fait à :

Le :

Signature :

SOS Attaque Cérébrale - Association loi 1901  
déclarée à la Préfecture de Police de Paris le 7 novembre 2001

Siège social : 26 rue Damrémont 75018 Paris  
[www.attaquécerebrale.org](http://www.attaquécerebrale.org) - [contact@attaquécerebrale.org](mailto:contact@attaquécerebrale.org)  
Tél : 01 40 25 87 28 / Fax : 01 40 25 71 98